

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00398

Numéro SIREN : 823 146 428

Nom ou dénomination : 3 V PROVENCE & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2018 sous le numéro de dépôt 616

DEPOT COMPTES ANNUELS

3 V PROVENCE & ASSOCIES

RCS MANOSQUE
823 146 428 2016 B 398

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MANOSQUE
SOUS LE N°2018/B 616
MANOSQUE, LE 19/04/2018
LE GREFFIER ASSOCIE,





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES	57 RUE PAUL CEZANNE
SIRET 8 2 3 1 4 6 4 2 8 0 0 0 1 1	04100 MANOSQUE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITES	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%	6 425	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (Indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet LUBRANO - Expert-comptab 298 Avenue du Club Hippique 13090 AIX EN PROVENCE Tél: 04 42 12 65 60		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 27/01/18 Lieu: MANOSQUE	
Certifié conforme Tél:		Qualité et nom du signataire: Valenza Virginie Présidente Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

du 01/10/2016

Désignation de l'entreprise SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

au 30/09/2017

Adresse 57 RUE PAUL CEZANNE 04100 MANOSQUE

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
** TOTAUX								

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑪		- de l'exercice ⑪	
- de l'exercice précédent ⑫		- de l'exercice précédent ⑫	
Nom et qualité du signataire Valenza Virginie Présidente		A MANOSQUE le 27/01/18	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Annuaire obligatoire (art. 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		57 RUE PAUL CEZANNE				04100 MANOSQUE	
Numéro SIRET *		8 2 3 1 4 6 4 2 8 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		3 0 0 9 2 0 1 7	
				Exercice N-1 clos le		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040	15	042		15	
Total I (5)		044	15	048		15	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)						
	Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Autres * (3)	072	7 527	074		7 527	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	22 268	086		22 268	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	29 795	098		29 795	
Total général (I+II)		110	29 810	112		29 810	
PASSIF						Exercice N NET 1	
						Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		5 461			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		7 461			
	Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		240			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	16 179				
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		22 349			
Total général (I + II + III)						180	29 810
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		15
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

Page 5

Formulaire obligatoire (article 302 du Code de Commerce)
A la fin du Code Général des Impôts

Désignation de l'entreprise SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIÉS

Exercice N clos le 13 0 0 9 2 0 1 7

Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0 0 1 7

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES D'YERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209	dont export et livraisons intracommunautaires	210	22 910							
Production vendue	215	biens	214								
services *	217		218	41 664							
Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222								
Production immobilisée *			224								
Subventions d'exploitation reçues			226								
Autres produits			230	10							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	64 584							
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	27 014							
Variation de stock (marchandises) *			236								
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238								
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240								
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : mobilier - immobilier)	242	30 900							
Impôts, taxes et versements assimilés	243	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	244	207							
Rémunérations du personnel *			250								
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252								
Dotations aux amortissements *			254								
Dotations aux provisions			256								
Autres charges	259	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	262	0							
	260	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles									
Total des charges d'exploitation (II)			264	58 121							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	6 463							
Produits financiers	(III)		280								
Produits exceptionnels	(IV)		290								
Charges financières	(V)		294	37							
Charges exceptionnelles	(VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	300								
Impôts sur les bénéfices *	(VII)		306	964							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	5 461							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	5 461	314						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316								
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
Provisions non déductibles *			322								
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	964							
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	330								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	251								
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999								
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997						
Entreprise nouvelle (44 octies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 bis A)	987								
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989								
Divers (44 quinquies)	345	Investissements outre-mer	344								
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	6 425	354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356								
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	6 425	372						

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 6

Désignation de l'entreprise :

30/09/2017

Détail des réintégrations diverses
Total des réintégrations diverses

[illegible]

VV

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
	Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
		Constructions	430		432		434		436					
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
		Matériel de transport	460		462		464		466					
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières	480		482	15	484		486	15			15			
TOTAL	490		492	15	494		496	15			15			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
	Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
		Constructions	520		522		524		526					
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
		Matériel de transport	550		552		554		556					
		Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
	TOTAL	570		572		574		576						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme								
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595						
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591								
TOTAL					596	585	597	599						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

30/09/2017

[illegible]

5

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIESNéant ☒ *Exercice ouvert le : 01102016 et clos le : 30092017 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 1	144

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121
Variation de stock (marchandises)	122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
TOTAL 2	152

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137
---	-----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022
Période de référence du 024 au 160	160
Date de cessation	186

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

VV

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 8 2 3 1 4 6 4 2 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

ADRESSE (voie) 57 RUE PAUL CEZANNE

CODE POSTAL 04100

VILLE MANOSQUE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MARTIN Prénom(s) VIRGINIE

Nom marital VALENZA % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 311270 N° Département 83 Commune TOULON Pays France

Adresse : N° 57 Voie RUE PAUL CEZANNE

Code postal 04100 Commune MANOSQUE Pays France

Titre (2) M Nom patronymique VALENZA Prénom(s) ERIC

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 020671 N° Département 04 Commune MANOSQUE Pays France

Adresse : N° 57 Voie RUE PAUL CEZANNE

Code postal 04100 Commune MANOSQUE Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017
Page 12

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET

8 2 3 1 4 6 4 2 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 3 V PROVENCE ET ASSOCIES

ADRESSE (voie)

57 RUE PAUL CEZANNE

CODE POSTAL

04100

VILLE

MANOSQUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
46860000 Charges à payer			207.00
30/09/2017 BI CFE 2017		207.00	

ACTIF

En Euros. Cabinet LUBRANO -Expert-comptable & CAC

VV

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 30/09/2017 12	Exercice N-1 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	2 000		2 000	
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	2 000		2 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 461		5 461	
TOTAL I	7 461		7 461	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	240		240	
40100000 Fournisseurs	240		240	
AUTRES DETTES	22 109		22 109	
44400000 Etat Impôts sur les bénéfice	964		964	
44551000 T.V.A. à décaisser	4 404		4 404	
44588000 TVA COLL ENCAISSEMENT	355		355	
45510000 Principal	16 179		16 179	
46860000 Charges à payer	207		207	
TOTAL III	22 349		22 349	
TOTAL GENERAL	29 810		29 810	

VV

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	22 910		22 910	
70700001 VENTES MARCHANDISES 20%	20 143		20 143	
70700003 VENTES MARCHANDISES 5.5%	2 766		2 766	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	41 664		41 664	
70820100 COMMISSION 20%	31 809		31 809	
70820200 COMMISSION IMMEDIATE 0%	9 855		9 855	
AUTRES PRODUITS	10		10	
75800000 Prodt divers gestion courante	10		10	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	64 584		64 584	
ACHATS DE MARCHANDISES	27 014		27 014	
60700001 MARCHANDISES 5.5%	3 771		3 771	
60700003 MARCHANDISES 20%	23 243		23 243	
AUTRES CHARGES EXTERNES	30 900		30 900	
60630000 Fournit entretien petit équipt	2 012		2 012	
60640000 Fournitures administratives	81		81	
61350100 MINI-SITE	99		99	
61550000 sur biens mobiliers	110		110	
61810000 Documentation générale	59		59	
61850000 Frais de colloques, séminaire	12 005		12 005	
62260000 Honoraires	1 200		1 200	
62270000 Frais d'actes et contentieux	3		3	
62280000 Divers	393		393	
62310000 Annonces et insertions	24		24	
62340000 Cadeaux à la clientèle	148		148	
62360000 Catalogues et imprimés	81		81	
62370000 Publications	61		61	
62510000 Voyages et déplacements	1 115		1 115	
62520000 FRAIS KM	8 143		8 143	
62560000 Missions	1 202		1 202	
62570000 Réceptions	3 653		3 653	
62610000 FRAIS POSTAUX	115		115	
62620000 TEL FREE	346		346	
62700000 Services bancaires et assimilé	50		50	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	207		207	
63512000 CFE	207		207	
AUTRES CHARGES	0		0	
65800000 Chge diverse gestion courante	0		0	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	58 121		58 121	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	6 463		6 463	
CHARGES FINANCIERES	37		37	
66160000 Intér banc, et opérat.financem	37		37	

UV

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

VV

3V PROVENCE & Associés

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2000.00 euros

Siège social : 57 Rue Paul Cézanne 04100 MANOSQUE

RCS : 823146428

**PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
DES DECISIONS DES ASSOCIES
DU 27 Janvier 2018**

Le 27/01/2018 à Manosque, au siège de la Société,
3V Provence & Associés, Société par action simplifiée au capital de 2000.00 € ayant son siège social 57 Rue Paul Cézanne 04100 Manosque, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Manosque sous le numéro 823146428, représentée par Mme VALENZA Virginie en sa qualité de Présidente,
Associé de la Société 3V Provence & Associés

Après avoir rappelé que les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30/09/2017 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Lubrano Cabinet LUBRANO

Connaissance prise du rapport de gestion de la Présidente sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2017,

A pris les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour ci-après :

- Audition du bilan par la Présidente de la société avec approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 et quitus à la Présidente ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 30/09/2017 ;

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du bilan, approuvent les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, ils donnent à la Présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice 2016-2017 s'élevant à 5 461.00 euros de la manière suivante :

➤ **ORIGINE :**

- Résultat de l'exercice : 5 461.00 euros

➤ **AFFECTATION :**

- A titre de dividendes : la somme de 0.00 euros, soit 0.00 euros par action.

- A « Réserve Légale », la somme de 200.00 euros

Le solde de « Réserve Légale » s'élève désormais à 200.00 euros.

- A « Autres Réserves », la somme de 5 261.00 euros.

Le solde de « Autres Réserves » s'élève désormais à 5 261.00 euros.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 24 des statuts, par les Associés pour servir et valoir ce que de droit.

Président

Mme Virginie VALENZA



Les Associés

Mr Eric VALENZA

